



ATELIER ALBATROS 20/22 Avril 2009- Marseille

RESTITUTION

Les écosystèmes insulaires servent de refuge à de nombreuses espèces et représentent un enjeu majeur pour la conservation de la biodiversité et notamment pour l'avifaune. Les inventaires biologiques effectués sur les petites îles ont démontré leur importance comme refuge et zones de reproduction pour de nombreuses espèces d'oiseaux, qui constituent ainsi de bons indicateurs de la qualité de leur habitat et du milieu naturel en général (présence de ressources halieutiques, faible perturbations par l'homme, ...). Les micro-territoires insulaires sont en particulier des sites privilégiés pour les populations d'oiseaux marins pélagiques comme les Procellariidés.

C'est donc dans le cadre du "projet ALBATROS" de l'Initiative pour les Petites Îles de Méditerranée, que le Conservatoire du Littoral, le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées, le Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence et la Ville de Marseille ont uni leurs efforts pour organiser un atelier de travail associant chercheurs, ornithologues, gestionnaires et institutions en charge de la protection de l'avifaune méditerranéenne du **20 au 22 Avril à Marseille** afin de réfléchir à la structuration et à la mise en place d'un **Observatoire Méditerranéen des Oiseaux inféodés aux îles**.

Au cours de ces deux jours, les différents ateliers ont permis d'animer des débats très porteurs pour le développement du projet Albatros, dont les lignes directrices du plan d'actions spécifique ainsi qu'un plan de travail pour les mois et années à venir sont aujourd'hui en cours de réalisation.

Cet atelier a permis de nombreux échanges entre l'ensemble des participants (40 personnes) représentant les pays riverains du bassin méditerranéen occidental (Algérie, Espagne, France, Italie, Malte, Maroc, Tunisie) ainsi que la Libye, le Monténégro et la Syrie.

Les rencontres ont permis de réaffirmer l'immense valeur du patrimoine naturel méditerranéen au premier rang duquel on retrouve les petites îles en tant qu'habitat et les oiseaux comme espèces prioritaire à sauvegarder. Afin de pouvoir atteindre cet objectif, la meilleure connaissance de ces espèces a été rappelée comme une urgence nécessaire.

Ce document propose de restituer, de manière synthétique, l'ensemble des discussions et préconisations formulées par les experts méditerranéens réunis à Marseille autour de 5 ateliers thématiques : Espèces et sites ; méthodologies de suivi ; mutualisation et analyse des données ; problématiques d'inventaire et de suivi des sites majeurs ; plan d'action. Sur la base de ces recommandations, un projet d'**Observatoire Méditerranéen des Oiseaux inféodés aux îles** sera proposé aux différents bailleurs et mécènes dans les prochaines semaines et un Plan d'Actions spécifique du programme Albatros sera présenté à l'occasion des Assises Méditerranéennes des Petites îles co-organisées avec la Ville de Six Fours du 7 au 10 Octobre prochain.

ATELIER 1 : ESPECES & SITES :

Animateur : Fabrice BERNARD (Conservatoire du littoral)

Expert : Joe SULTANA (BirdLife)

Les espèces :

Cet atelier a été l'occasion d'un débat sur le choix des espèces devant être retenues dans le cadre du *projet Albatros* et pouvant faire l'objet de suivi.

Il a été acté que le nombre des espèces à observer soit limité aux espèces nicheuses des petites îles de Méditerranée.

Le choix des espèces a été guidé par plusieurs critères, en fonction :

- des lacunes et des manques au niveau de leur connaissance (notamment dans leur cycle de reproduction) ;
- de la possibilité d'organiser un suivi sur le long terme (plusieurs années au minimum), certaines espèces étant déjà bien étudiées depuis longtemps, permettant de dégager des tendances et une évolution sur le long terme ;
- des moyens techniques et logistiques disponibles pour effectuer ces suivis ;
- de l'accès possible à leur site d'étude, la problématique logistique et le travail de terrain sur les petites îles étant importante ;
- des critères de rareté et de leur valeur en terme d'indicateur de qualité des milieux : les espèces qui sont les plus représentatives, dans leur alimentation, de la qualité du milieu ;
- de leur vulnérabilité ;
- de leur caractère inféodé aux îles, lieu de leur reproduction ;
- de l'effort de suivi nécessaire et réalisable ;
- de la taille des populations, en privilégiant les populations importantes, car plus faciles à étudier ;

Compte tenu des croisements de ces différents critères, les espèces retenues sont : Puffin cendré - Cory's Shearwater (*Calonectris diomedea*), Puffin de Méditerranée - Yelkouan Shearwater (*Puffinus yelkouan*), Puffin des Baléares - Balearic Shearwater (*Puffinus mauretanicus*), Océanite tempête - European Storm-petrel (*Hydrobates pelagicus*), Cormoran huppé de Méditerranée - Mediterranean Shag (*Phalacrocorax aristotelis Desmarestii*), Goéland leucopnée - Yellow-legged Gull (*Larus michahellis*), Goéland d'Audouin - Audouin's Gull (*Larus audouinii*), Faucon pèlerin - Peregrine Falcon (*Falco peregrinus*), Faucon d'Eléonore - Eleonora's Falcon (*Falco eleonora*), Balbuzard pêcheur - Osprey (*Pandion haliaetus*), Sterne voyageuse - Lesser Crested Tern (*Sterna bengalensis*).

Les sites :

Après une présentation des îles et îlots faisant déjà l'objet de suivi ou d'inventaires, une liste des sites à retenir pour le *projet Albatros* a été proposée. La liste présentée a été validée. Il a été proposé de rajouter un site pour le Royaume du Maroc : l'île de Mogador.

Voir donc ci-après la liste mise à jour. Attention, cette liste est non exhaustive et pourra évoluer au cours du projet en fonction des objectifs et des priorités du *projet Albatros* et des capacités de nouveaux sites à participer au réseau de suivi et d'échanges.

Limité au bassin occidental, à l'ouest d'une ligne Italie-Malte-Libye, dans sa mise en œuvre initiale, le projet Albatros souhaite aller au-delà des seuls espaces gérés. En effet, du fait du faible nombre de territoires insulaires gérés, il est nécessaire, pour bien observer les oiseaux patrimoniaux de Méditerranée, de procéder à l'extension des comptages à d'autres sites non gérés.

Liste des sites et des espèces à retenir pour le projet Albatros

CD : <i>Calonectris diomedea</i> / PY : <i>Puffinus yelkouan</i> / PM : <i>Puffinus mauritanicus</i> / HP : <i>Hydrobates pelagicus</i> PA : <i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i> / LA : <i>Larus audouinii</i> / FE : <i>Falco eleonora</i> / PH : <i>Pandion haliaetus</i> / SB : <i>Sterna bengalensis</i>											
Pays	Archipel	Organisme contact	Espèces nicheuses prioritaires				Autres espèces nicheuses				
			CD	PY	PM	HP	PA	LA	FE	PH	SB
Algérie	Archipel des Habibas	Commissariat National du Littoral	X				X	X (2006)	X	X	
Espagne	Archipel des Columbretes	Réserve Nationale des îles columbretes	X			X					
	Cabrera	Parc National de l'archipel de Cabrera	X		X	X					
France	Iles de Marseille	Conservatoire-Etudes des Ecosystème de Provence	X	X		X	X				
	Iles d'Hyères	Parc National de Port-cros	X	X		?	X				
	Ile de la Giraglia	Réserve Naturelle de la Giraglia	X	X							
	Iles Cerbicales	Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio	X			X	X				
	Iles Lavezzi		X			X	X				
Italie	Archipel toscan	Parc National des îles Toscane	X	X			X	X			
	Iles Tavolara/Molara	Aire Marine Protégée de Molara-Punta Palazzo	X	X		X	X	X			
	Autres : îles du nord de la Sicile		X	X		X					
Libye	Ile Elba										X
	Ile Ghara	Environment General Authority					X				X
Malte	Gozo	Bird Life International	X								
	Comino		X	X							
	Filfla		X			X					
Maroc	Mogador	Haut Commissariat aux Eaux et Forêts							X		
Tunisie	Zembra/ Zembretta	Agence pour la Protection et l'Aménagement du Littoral	X	X		X		X			
	La Galite		X			X		X	X		

ATELIER 2 : METHODOLOGIES DE SUIVI

Animateur : Roger ESTEVE (Conservatoire du littoral)

Expert : Daniel ORO (IMEDEA)

Après plusieurs présentations d'exemples concrets sur les différentes approches et méthodologies de suivi des oiseaux marins, plusieurs recommandations ont été retenues. Elles sont présentées ici sans ordre d'importance ni de priorité :

- besoin d'harmoniser les méthodes de suivi, de standardiser la collecte des données : essentiel pour homogénéiser les informations et pour analyser les tendances à long terme ;
- besoin d'avoir des fiches de suivi prédéfinies (à minima, à maxima) afin de simplifier le travail de terrain ;
- organiser des sessions d'échanges et de formation pour habiliter plus de personnes au bagage et à la manipulation des oiseaux. Ces formations ne seront pas obligatoirement destinées aux seuls gestionnaires. Elles devront être proposées également aux naturalistes amateurs et/ou bénévoles ;
- organiser des missions de recensement qui associent des experts de différents pays, pour permettre l'échange des savoir-faire et une harmonisation des protocoles ;
- réaliser un inventaire des dispositifs de marquage et de tracking. Qui fait du marquage ? pourquoi ? comment ? Permettre l'échange et la formation sur ces techniques ;
- ne pas se limiter à l'étude du succès de reproduction, étudier aussi la mortalité des adultes, les zones d'alimentation en mer, les zones de nourrissage, les proies (plus difficile pour les oiseaux migrateurs, car cela nécessite plus de moyens) ;
- les recherches sur les sources de la mortalité chez les adultes devraient être prioritaires car c'est un paramètre démographique important qui affecte l'état de santé des populations d'oiseaux marins ;
- organiser une réflexion et produire un rapport argumenté sur les pratiques de pêche (filet/palangre) et leur impact sur les oiseaux marins, étudier l'évolution des types d'engin de pêche utilisés. Ce volet devra faire intervenir les pêcheurs pour les impliquer dans le processus de suivi des oiseaux marins ;
- l'application des futures réglementations européennes en matière de pêche pourra être suivi de près pour voir leur impact sur les populations d'oiseaux ;
- l'étude de la dynamique des populations doit être menée dans l'ensemble du bassin méditerranéen grâce à des programmes de CMR (Capture-Marquage-Recapture). L'information sur la dynamique des métapopulations est essentielle pour la conservation des espèces ;
- les liens entre les populations d'oiseaux marins de l'Est et de l'Ouest de la Méditerranée devront être étudiés ;
- quelques colonies bien étudiées pourraient être choisies comme « laboratoires » ou « sites pilotes » pour suivre les effets des changements globaux sur l'interface entre les écosystèmes marins et terrestres (à lier au programme *Iles sentinelles* de l'Initiative PIM) ;
- impliquer les populations locales, les pêcheurs, les usagers, les bénévoles, les enfants (vulgarisation, sensibilisation) car ce seront les gestionnaires de demain ;

ATELIER 3 : MUTUALISATION ET ANALYSE DES DONNEES

Animateur : Fabrice BERNARD (Conservatoire du littoral)

Expert : Céline DAMERY (Naturalia - Conservatoire du littoral)

Cet atelier a été l'occasion pour l'équipe des PIM de présenter le travail déjà réalisé sur la conception d'une base de données des Petites Iles de Méditerranée et de sa déclinaison en volets thématiques, dont le volet ornithologique.

En matière de mutualisation et analyse des données, plusieurs réflexions ont été retenues :

- il est préférable de disposer de nombreuses données d'une fiabilité relative plutôt que de se limiter à de rares données d'excellente qualité ;
- en ce qui concerne la fiabilité et la traçabilité des données, il a été proposé de nommer un référent par pays qui sera chargé de valider l'information. Son rôle devra être clarifié ;
- trois référents pourraient être désignés pour suivre cette base de données : un scientifique, un gestionnaire, un administratif ;
- un outil plus spécifique « Oiseaux Marins » devra être développé au sein de la Base de données, tant en matière de données, que de traitement de données ;
- cette base de données devra être valorisée en interne mais devra également bénéficier d'une large communication vers l'extérieur ;
- la mutualisation des connaissances relatives à la réhabilitation des espèces patrimoniales, les bonnes pratiques et savoir-faire permettant de favoriser le retour des espèces (pose de nichoirs, réglementions, etc.) devra être valorisée et encouragée.

ATELIER 4 : PROBLEMATIQUES D'INVENTAIRE ET DE SUIVI DE SITES MAJEURS

Animateur : Sami BEN HAJ (Thétis)

Expert : Aïssa MOALI (Université de Béjaïa)

Certains sites emblématiques seront également utilisés comme « sites pilotes » ou « site école » qui permettront de former les gestionnaires aux méthodes de suivi et de pérenniser la connaissance. Ces sites ont été choisis en fonction de leur fort intérêt pour la conservation de 5 espèces endémiques de Méditerranée :

- l'île de Zembra (Tunisie) pour le Puffin cendré
- l'île de Tavolara (Sardaigne, Italie) pour le Puffin de Méditerranée
- l'archipel de la Mogador (Maroc) pour le Faucon d'Eléonore
- l'île de Ghara (Libye) pour la Sterne voyageuse
- l'île de Filfla (Malte) pour l'Océanite tempête

Un référent local devra être responsable du développement des relations avec le *projet Albatros* et de l'organisation des différentes missions et sessions de formation.

ATELIER 5 : PLAN D'ACTION

Animateur : Sami Ben Haj (Cabinet Thétis)

Expert : Alain MANTE (CEEP)

Lors de cet atelier, il a été mis en avant l'importance d'une structuration solide et efficace d'un tel projet afin qu'il puisse aboutir, devenir pérenne et ensuite englober le bassin oriental de la Méditerranée.

Les nombreuses discussions et recommandations ont donc amendé et validé le Plan d'Actions proposé dans la note de cadrage avec de petites évolutions :

Action 1 : Agréger les données et informations existantes;

La base de données sur les petites îles de méditerranée, en cours d'élaboration, vise à stocker un ensemble d'informations en vue d'une vision globale partagée. Disponible sur Internet, elle sera consultable librement par la communauté des gestionnaires, des scientifiques et le grand public.

Une version préliminaire a été préparée. Le format et le contenu d'un nouvel espace "Projet Albatros" dédié à l'Observatoire des oiseaux des îles de Méditerranée, seront développés.

Des référents seront nommer afin de valider l'information contenue dans cette base de données et une « charte » règlementant les conditions de ces échanges de données sera signée par l'ensemble des partenaires et utilisateurs.

Les informations à recueillir dans un premier temps pourraient être les suivantes :

- Les méthodologies de suivis déjà utilisées et adaptées aux différentes colonies;
- Les protocoles de recensements et de suivis ;
- La liste des sites pertinents à suivre;
- La liste des acteurs clés travaillant sur cette problématique et qui devraient être associés à cette démarche;
- Les effectifs reproducteurs et les succès de la reproduction sur les sites suivis;
- Les dérangements et menaces;

Ce premier inventaire permettra aussi de :

- Cibler les lacunes afin de mettre en place des suivis sur les îles où la gestion de l'espace insulaire est absente ou en cours de mise en place;
- Estimer la faisabilité d'une actualisation des estimations d'effectifs et d'évaluer les moyens logistiques et humains nécessaire;

Action 2 : Mettre en place un réseau d'échange et de partage des connaissances via Internet sur la base de protocoles de suivi harmonisés.

Cette action permettra d'aboutir à l'agencement d'un réseau et de son fonctionnement (constitution des groupes, groupes thématiques, mode de rencontre des groupes etc).

Les échanges concerneront :

- Le transfert de méthodologie;
- La diffusion des résultats des suivis;
- La promotion des actions de conservation;

Action 3 : Travailler à l'harmonisation des suivis (protocoles communs pour les suivis de la reproduction et de l'évolution des colonies).

Le travail consistera principalement à définir le plus petit dénominateur commun entre exigences scientifiques, afin d'obtenir des estimateurs cohérents, et réalités de terrain fonction des ressources à disposition.

Cette homogénéisation portera sur les méthodologies de terrain, la saisie des données et leur retranscription sur un site internet commun (BDD PIM).

Un volet consacré à la génétique pourrait permettre de compléter et d'affiner les connaissances sur les espèces d'oiseaux susceptibles de comporter, comme le puffin des anglais autrefois, un taxon méditerranéen : cormoran, puffin cendré, sterne voyageuse, etc.

Action 4 : Dresser un état des connaissances sur l'importance des effectifs des populations des différents sites pilotes et assister, si nécessaire, les gestionnaires ou les autorités nationales dans l'actualisation des estimations des principales colonies d'oiseaux.

L'état des lieux des informations disponibles et leur mise à jour régulière de la base de données permettront, après analyse, de dresser un état des connaissances sur l'importance des effectifs par localité, leur évolution dans le temps et sur le succès général de la reproduction.

Ceci permettra également de mettre en évidence des problèmes de conservation sur les sites de nidification et de lancer des études spécifiques pour en identifier les causes (dérangements, prédation par les rats, les chats, les goélands et autres perturbations spécifiques).

Cependant, le succès de la reproduction et la dynamique des populations sont également dépendantes de facteurs propres aux zones d'alimentation en mer en période de reproduction ou sur les zones d'hivernage (variation de la qualité trophique du milieu marin, accidents climatiques et causes diverses de mortalité des oiseaux en mer). Des études spécifiques sur ces zones d'alimentation pourront être développées avec, entre autre, l'utilisation de nouvelles technologies (transpondeur, balise satellite...).

A partir des données disponibles dans l'Observatoire, de celles collectées lors des campagnes de terrain menées dans le cadre des missions PIM et à partir d'autres sources émanant de partenaires, de l'évaluation des contraintes et des moyens locaux, sera déterminé un programme d'échange, d'assistance et d'accompagnement pour la collecte de données comparables et à long terme sur les différentes colonies suivies.

Action 5 : Mise en place des actions de valorisation des données pour diffusion des informations et amélioration des actions de gestion.

La disparité actuelle des protocoles de recensement et de suivi rend difficile les comparaisons entre sites et une analyse des résultats à l'échelle sous-régionale (Méditerranée Occidentale) et régionale (Bassin Méditerranéen).

La mise en œuvre de protocoles communs visera à :

- Évaluer l'état de santé global des oiseaux inféodés aux îles;
- Déceler d'éventuelles évolutions communes à l'ensemble du bassin méditerranéen;
- Ou bien, au contraire, à révéler des problématiques spécifiques à certaines zones de reproduction.

Sur la base de ces nouvelles données, de nouvelles orientations sur certaines priorités de conservations issues de ces résultats actualisés pourront servir de base à un Plan d'Action de Conservation mis à jour.

Un plan de communication sera développé en direction des décideurs, gestionnaires, scientifiques et du grand public des différents pays de Méditerranée occidentale.

Action 6 : Consolidation du dispositif sous une forme durable :

Dans le cadre du Plan d'Action pour la conservation des espèces d'oiseaux inscrites en Annexe II du protocole ASP / DB en Méditerranée, un séminaire sera organisé avec l'ensemble des partenaires (dont le CAR/ASP) pour synthétiser les résultats, dresser un état des lieux actualisé sur les différents sites, estimer la tendance des effectifs et évaluer l'état de santé des populations par une approche globale sur le bassin occidental et cibler la récurrence des problématiques.

La mutualisation des efforts et des résultats devrait déboucher sur la mise en place d'un outil de partage et d'échange durable.



PAYS - COUNTRY	NOM - NAME	ORGANISME - ORGANISM	E-MAIL
ORGANISATION	BERNARD Fabrice	Conservatoire du Littoral	international@conservatoire-du-littoral.fr
ORGANISATION	DAMERY Céline	Conservatoire du Littoral	international@conservatoire-du-littoral.fr
ORGANISATION	ESTEVE Roger	Conservatoire du Littoral	international@conservatoire-du-littoral.fr
ORGANISATION	LAVIOLLE Lysa	Conservatoire du Littoral	international@conservatoire-du-littoral.fr
ORGANISATION	BEN AOUICHA Souad	Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées	souad.benaouicha@rac-spa.org
ORGANISATION	LIMAM Atef	Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées	atef.limam@rac-spa.org
ORGANISATION	BOUTIN Jean	Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence	jean.boutin@ceep.asso.fr
ORGANISATION	MANTE Alain	Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence	alain.mante@ceep.asso.fr
ORGANISATION	TRANCHANT Yannick	Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence	yannick.tranchant@ceep.asso.fr
ORGANISATION	VIDAL Patrick	Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence	patrick.vidal@ceep.asso.fr
ALGERIE	TELAILIA Salah Azedine	Centre universitaire d'El Tarf	s_azzidz@yahoo.fr
ALGERIE	MOALI Aissa	Université de Béjaïa	rubiette_am@hotmail.com
ESPAGNE	MARTINEZ ABRAIN Alejandro	Instituto Mediterraneo de Estudios Avanzados	a.abrain@uib.es
ESPAGNE	ORO Daniel	Instituto Mediterraneo de Estudios Avanzados	d.oro@uib.es
FRANCE	BECHET Arnaud	Tour du Valat	bechet@tourduvalat.org
FRANCE	BOURGEOIS Karen	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocécologie	karen.bourgeois@univ-cezanne.fr
FRANCE	BRUN Luc	Sibojai	lucbrun@wanadoo.fr
FRANCE	CADIOU Bernard	Bretagne vivante	conservation@bretagne-vivante.asso.fr
FRANCE	COLOMBET Marine	Parc National de Port Cros	marine.colombet@portcros-parcnational.fr
FRANCE	DEFOS du RAU Pierre	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	pierre.defosdurau@oncfs.gouv.fr
FRANCE	DELAUGERRE Michel	Conservatoire du Littoral	m.delaugerre@conservatoire-du-littoral.fr
FRANCE	ROATTA Jean	Adjoint au Maire de Marseille chargé du suivi du projet présidentiel de l'UPM	
FRANCE	LARDIC Jean Charles	Ville de Marseille	jclardic@mairie-marseille.fr
FRANCE	GEORGE Christel	Ville de Marseille	cgeorges@mairie-marseille.fr
FRANCE	JANNY Pascale	Ville de Marseille	pjanny@mairie-marseille.fr

FRANCE	LASCEVE Matthieu	Parc National de Port Cros	matthieu.lasceve@portcros-parcnational.fr
FRANCE	NEGRE Nicolas	Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio	negre@oec.fr
FRANCE	WENK Laurent	Conservatoire du Littoral	l.wenk@conservatoire-du-littoral.fr
ITALIE	GIANINI Francesca	Parco Nazionale Archipelago Toscano	giannini@islepark.it
ITALIE	SPANO Giovanna	Area Marina Protetta di Tavolara	educazione@amptavolara.it
LIBYE	M. BURASS Essam	Environment General Authority - Head, Protected Areas Section	eaburass@yahoo.com
MALTE	SULTANA Joe	BirdLife Malta	joesultana@maltanet.net
MAROC	QNINBA Abdeljebbar	Centre d'Etudes des migrations d'Oiseaux (CEMO) - Institut scientifique de Rabat	qninba@israbat.ac.ma
MONTENEGRO	SAVELJIC Darko	Ministry of Tourism and Environmental Protection - Biodiversity and Protected Areas	dasav@t-com.me
SYRIE	AL NOURI Osama	Ministry of Local Administration and Environment - General Commission for Environmental Affairs - Biodiversity and Protected Areas Directorate	osama.alnouri@gmail.com
TUNISIE	BEN HAJ Sami	Bureau Thétis	samibenhaj@yahoo.com
TUNISIE	DLENSI Habib	Association les Amis des Oiseaux	Dlensi.h@topnet.tn